

Madame, Monsieur,

Votre enfant va entrer en Petite Section le lundi 4 septembre 2017 à 9 h 00, accueil dans les classes.

Afin de faciliter la rentrée, nous vous donnons quelques indications sur l'organisation de la classe :

Votre enfant devra avoir en permanence à l'école

- une paire de chaussons pratiques qui tiennent bien aux pieds et ne glissent pas (dans lesquels sera inscrit son prénom).
- dans un sac, un change en cas de maladresse ... (à changer et à vérifier au cours de l'année, votre enfant grandit !).

A apporter à la rentrée :

- la fiche de renseignements, accompagnée de l'attestation de votre assurance.
- une vieille chemise (d'un des parents, si possible manches longues) en guise de tablier de peinture ou un tablier
- une photo d'identité ou un portrait découpé sur une photo (pour la frise des anniversaires) et une photo de cet été (pour le tableau de présence)

De plus, des boîtes de mouchoirs en papier sont toujours très utiles tout au long de l'année.

Les « doudous » sont acceptés en classe ; il est parfois préférable de prévoir un doudou « spécial école » qui reste à l'école (pas de drame à la maison si on l'oublie le soir ou le week-end...)

On évite les tétines. Si votre enfant en a une pour la sieste, il faut nous en laisser une à l'école (elle restera au dortoir dans une petite boîte).

L'inscription garderie se fait par le biais d'un tableau mensuel dans le cahier de liaison et vous devez fournir le goûter.

L'inscription cantine se fait à la mairie plusieurs jours à l'avance et sera aussi à préciser sur le tableau dans le cahier de liaison.

Veillez aussi nous prévenir le plus rapidement possible de toute allergie ou contre-indication qu'elle soit alimentaire ou autre. Merci.

Marquez les vestes, casquettes, bottes, chaussures, gants de vos enfants.

Cordialement,
Mmes Béatrice PILLON et Delphine MALTEAU